

L'EMPLOYEUR EXIGE DES CONCESSIONS AU LIEU DE NÉGOCIER

Postes Canada nous montre de nouveau qu'elle n'entend pas négocier de bonne foi.

Malgré le rejet en masse des « dernières et meilleures offres » de Postes Canada, la Société d'État refuse de laisser tomber ses soi-disant « offres finales » du 28 mai 2025. Elle n'a même pas daigné répondre sérieusement aux propositions exhaustives présentées par le STTP le 20 août dernier.

À la place, Postes Canada exige des concessions de la part des travailleurs et travailleuses des postes tout en passant sous silence les solutions présentées par le STTP qui répondent aux besoins en matière de services, améliorent les conditions de travail et garantissent l'avenir du service postal public.

Les travailleurs et travailleuses des postes se sont montrés clairs : ils ne veulent pas faire de concessions qui nuisent aux emplois, à leurs droits et au service public.

Si Postes Canada veut réellement conclure des conventions collectives, elle doit arrêter d'insister pour que le mouvement ne soit que du côté du Syndicat et commencer à considérer sérieusement les propositions de ce dernier. Pour négocier, les deux parties doivent être présentes à la table, et la partie patronale ne peut pas dicter ses conditions et exiger que les travailleurs et travailleuses paient le prix de ses échecs.

Le STTP reste déterminé à obtenir des conventions collectives négociées qui renforcent le service postal public et respectent les travailleurs et travailleuses des postes. Nous demandons à Postes Canada de s'engager sérieusement dans les négociations au lieu de publier des communiqués de presse qui déforment la réalité à la table de négociation.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

